

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de Manifestampe du vendredi 28 mars 2014

La réunion s'est tenue à la Maison des Associations du 17^e arrondissement de Paris de 14h à 18h

Présents

Claude Bureau (CB), vice-président
Michel Cornu (MC), trésorier
Khédija Ennifer-Courtois (KEC),
Catherine Gillet (CG), vice-présidente, responsable Internet
Lauren Laz (LL)
Anne Paulus (AP), secrétaire
Maxime Préaud (MP), président
Grazia Rapacciulo (GR)
Ana Sartori (AS),
Michel-Henri Viot (MHV)

Excusés

Dominique Aliadière (DA) Céline Chicha-Castex (CCC) Anne Dell'Essa (ADE) Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB) Christine Moissinac (CM)

Voici les points de l'ordre du jour tels qu'ils ont été abordés, dans l'ordre :

1 - Calendrier des prochains CA

Les prochains CA auront lieu les :

- le vendredi 2 mai à 14h
- le vendredi 27 juin à 14h
- et le jeudi 18 septembre à 14h (il est néanmoins prévu de pouvoir se réunir dans la salle en sous groupe dès 10h)

2 - Bilan de l'AG du 8 mars 2014

Un tour de table est organisé pour faire un bilan de cette AG. Voici les principaux points relevés.

- CB fait le bilan de la participation : Une bonne participation de nos membres dans ce nouveau lieu, plus grand et plus prestigieux. Ce changement a été fort apprécié.
 - Lors des votes, 197 voix ont été exprimées lors de cette AG. Comme il y a 510 voix exprimables, nous avons donc recueilli nettement plus que les 170 minimum (1/3) pour avoir le quorum de cette AGO. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que le quorum d'une AGE est fixé à ½.
- Sur le plan pratique l'accueil des participants s'est assez bien déroulé, avec une attente raisonnable. On pourra toutefois améliorer la procédure de paiement l'an prochain en prévoyant plusieurs listes identiques pour la signature des registres de présence. Le temps de rédaction des chèques est un peu long et les membres qui n'avaient pas payé étaient assez nombreux. Il faudra donc essayer de faire une relance préalable pour diminuer le nombre de chèques réalisés sur place le jour de l'AG.
- Sur le plan technique, la sonorisation et l'éclairage n'étaient pas adéquats pendant la table ronde. Il faudra prévoir 2 ordinateurs pour l'édition 2015.
- La pause intermédiaire ne sera pas maintenue l'an prochain.

- Le bilan de la table ronde est très bon, même si quelques avis divergents ont été recueillis parmi le public. Les attentes des uns et des autres étaient diverses. Certains ont préféré les discussions autour des collections privées tandis que d'autres étaient plus intéressés par les collections des institutions.

La forme retenue (discussion avec les interlocuteurs et jeu de questions/réponses) a été très bien reçue et fort bien menée par LL.

- Observant le faible nombre de membres venus de régions, CB propose de leur offrir, pour l'AG 2015, une visite ou une conférence en matinée. Projet à construire.

En conclusion, on retiendra aussi que cette Assemblée Générale s'est bien déroulée. Elle est indéniablement un rendez-vous d'échanges où les membres aiment à se retrouver et à faire de nouvelles connaissances.

3 - Election du bureau

Un rapide tour de table est organisé au cours duquel chaque membre du CA présente sa fonction est ses missions.

Il s'avère que la charge globale de travail devient très importante car nos projets sont ambitieux. Nous devons repenser les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs que Manifestampe s'est fixés. Ces aspects organisationnels sont cruciaux et doivent être repensés sans tarder.

MP accepte de se représenter comme président tout en précisant bien qu'il s'agit d'un dernier mandat d'un an. Il est élu à l'unanimité.

CG est élue vice-présidente à l'unanimité.

CB est élu vice-président à l'unanimité.

MC est élu trésorier à l'unanimité.

AP est élue secrétaire à l'unanimité.

CG reste responsable du site internet

En ce qui concerne la charge de responsable de la communication, il est décidé de ne pas renommer quelqu'un à ce poste aux contours très larges.

LL va davantage se consacrer la maison de l'estampe.

Il s'avère que la charge globale de travail devient très importante car nos projets sont ambitieux. Nous devons repenser notre organisation pour atteindre les objectifs (nombreux et exigeants) que Manifestampe s'est fixés.

Sur le plan de la gestion du site internet au quotidien, nous devons absolument répartir sur plus de personnes les missions au jour le jour indispensables à la vie dynamique et enrichie de ce site.

Ces aspects organisationnels sont cruciaux et doivent être repensés sans tarder.

4 - Maison de l'estampe (MdE) - choix parmi les 2 pistes en cours

Piste 1: MP informe le CA de la nouvelle proposition concernant la piste d'une maison de l'estampe dans le 15^e arrondissement. Après une conversation avec MP, LL et CM, Michelle Broutta (MB) offre à Manifestampe de pouvoir occuper les lieux quasiment sans contrepartie dès le 15 mai et pendant 6 mois. Ensuite, un bail d'occupation précaire de 23 mois à loyer réduit (dont on ne connait pas encore le montant) pourra être signé. Au-delà, le lieu sera vendu et changera complètement de destination. Cette piste serait donc temporaire. Dans tous les cas, MB souhaite une réponse de Manifestampe à cette proposition avant le 15 mai.

Piste 2 : La Cité Internationale des Arts (CIA).

Suite à l'AG, Devorah Boxer a transmis son avis sur la question de la MdE. Elle privilégierait la CIA car elle offre une bonne visibilité.

KEC informe le CA qu'elle continue de solliciter Mr Diop sur ce projet. Elle pense qu'on peut faire une demande de loyer plus bas, officiellement. De plus, KEC renouvèle son point de vue selon lequel il faut que nous demandions une subvention annuelle à la mairie de Paris.

Un long tour de table est lancé pour connaître la position de chacun sur ces 2 pistes dans les conditions actuelles. Les débats sont vifs sur les possibilités offertes par les 2 lieux, sur le positionnement général de la future MdE, les stratégies et problèmes de financement.

Finalement, principalement en raison de son côté précaire, il a été décidé par le CA de ne pas donner suite au projet de MdE dans le 15^e arrondissement. MP en informera MB et la remerciera de son offre.

En revanche, il a été entériné que la CIA serait revue par MP et CG très prochainement et que le dossier serait prochainement porté devant certaines institutions (Mairie de paris, Ministère) pour lever des fonds.

5 - Fête de l'Estampe

Point sur les inscriptions : 39 inscrits au 28 mars. C'est encourageant.

Affichettes, stickers et cartes postales sont proposées par CG. De vraies cartes postales seront envoyées par MC cette année à chaque inscrit.

Les 100 premiers tabliers se sont bien vendus. Le rythme de demande s'est ralenti mais devrait repartir.

CG informe qu'elle a créé une page Facebook pour la Fête de l'estampe. C'est aujourd'hui indispensable d'être présent sur ce réseau car beaucoup d'infos y circulent.

Il est souhaitable que quelqu'un prenne le relais pour l'alimenter, environ une fois par semaine. GR se propose. CG va retoucher la Charte concernant Facebook et la transmettre à tous. Il faut renvoyer les interlocuteurs au maximum vers le site.

6 - Le nouveau site internet de Manifestampe

CG fait le point : il reste un problème avec les pages personnelles des membres. Tant que ce bug n'est pas résolu on ne peut pas relancer les promotions de ces pages auprès des membres.

Obtenir les corrections par le prestataire pose encore des difficultés importantes. CG et MC ne lâchent rien...

La gestion des messageries au jour le jour est un travail important. Il est aujourd'hui assuré par CG dans sa totalité. Il est crucial de répartir cette charge entre les membres du CA par rotation temporelle ainsi que d'autres aspects de la gestion du site dont le travail de veille afin d'enrichir le contenu. Ce point sera abordé à nouveau en mai pour définir un roulement.

7 - Master-Class

MHV confirme la prochaine session qui aura lieu le 5 juin à 14h avec Isabel Mouttet, AS, Dominique Moindraut et un autre artiste. La possibilité d'une session le premier jeudi de septembre est évoquée. Elle serait annoncée par une newsletter en mai.

8 - Concours d'affiche « Offrez une estampe »

MP fait le point : 16 artistes se sont inscrits mais seulement 10 projets d'affiche ont été reçus. Le jury devrait se réunir le 30 avril ou le 7 mai.

9 - Prochaine réunion de CA

Le vendredi 2 mai à la maison des Associations du XVII^e à 14h.